



## Démarchages frauduleux, soyez vigilants



La commune ne mène aucune activité commerciale !  
Plusieurs commerçants de la commune ont récemment signalé la visite de personnes se présentant comme démarcheurs pour le magazine communal.  
Ces individus proposent la vente d'espaces publicitaires en laissant entendre qu'il s'agit d'une publication officielle.  
Nous vous rappelons que la commune ne mène aucune activité commerciale et n'a mandaté aucun prestataire à cet effet.

Des entreprises privées peuvent toutefois proposer des insertions publicitaires pour leurs propres supports, ce qui est légal. En revanche, elles ne sont en aucun cas autorisées à se présenter au nom de la commune ou à laisser penser qu'il s'agit d'une publication officielle.

Restez vigilants. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02 41 79 74 60.